

GRUPE DE TRAVAIL

LE FFFOD VEUT AIDER LES PRESTATAIRES DE FORMATION À HYBRIDER LEUR OFFRE PÉDAGOGIQUE

Le Forum des acteurs de la formation digitale (Fffod) lance une concertation pour définir l'aide à l'accompagnement des organismes de formation qui souhaitent digitaliser et hybrider leurs offres pédagogiques. Afin de déboucher sur un langage commun utile aux prestataires comme aux financeurs de formation.

Laurent Gérard



L'IMAGE

Nombre d'organismes de formation, de CFA et de financeurs restent démunis face à la digitalisation-hybridation de la formation et ses conséquences. C'est pourquoi le Forum des acteurs de la formation digitale (Fffod) se mobilise pour définir, avec les acteurs concernés, et avec le soutien du ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion, un "cadre de référence de l'accompagnement des organismes de formation et

L'heure est à la créativité : une mise à jour des besoins en formation, dans tous les domaines, pédagogique, financier, technique, administratif, fonction support.

des CFA à l'hybridation de la formation". "Il ne s'agit pas de créer une nouvelle norme, mais des repères et des outils partagés très opérationnels et très consensuels", explique Joël Ruiz, président du Fffod. Un webinaire de lancement de ce travail a réuni 58 participants le 31 mai 2022.

Maturité numérique

Deux cabinets accompagnent le Fffod dans ce travail. L'enjeu majeur est de donner accès à une offre d'accompagnement pour l'hybridation de

Créer une zone de rencontre maximale entre besoins, acteurs et financement"



Fayçal Khattab, associé chez Elézia Conseil.



Christophe Jourdain, consultant en stratégie numérique pour la formation, cabinet Stratice.



Joël Ruiz, président du Fffod (Forum des acteurs de la formation digitale).



Jean-Luc Peuvrier, directeur du cabinet Stratice.



Carine Seiler, haut-commissaire aux compétences.

la formation, "alors que cette offre est mal identifiée, éparsée et ne maîtrise pas forcément tout le process, assure Fayçal Khattab, du cabinet Elézia Conseil. Il y a donc besoin d'un cadre de référence, de boîte à outils, de méthodes, de grilles, de clés pour sélectionner une prestation d'aide à l'hybridation."

Cette hybridation-digitalisation concerne le cœur de métier de la formation. Et Jean-Luc Peuvrier, du cabinet Stratice, énumère : parcours multimodal, présentiel, autonomie, distance, synchrone, asynchrone, lieux et tiers lieux de formation. "Mais aussi toutes les interactions avec tous les autres processus : stratégie, marketing, gestion numérique, communication interne et externe, ressources humaines."

Multiplicité d'acteurs

Les défis sont multiples, confirme Christophe Jourdain, lui aussi consultant du cabinet Stratice : "Une multiplicité d'acteurs d'aide à l'hybridation, mal identifiés, des prestations d'accompagnement très diverses, ne favorisant pas forcément la mutualisation des équipements, ressources et moyens financiers. Et des prestations d'accompagnement souvent partielles, ne portant pas sur l'ensemble de la problématique." L'objectif est donc de "créer une zone de rencontre maximale entre besoins, acteurs et financement, en définissant ce que doit être le périmètre de cet accompagnement". Ce qui implique aussi de questionner la stratégie numérique, la politique commerciale de cette

nouvelle offre hybridée et de repenser les compétences et l'organisation.

Conduite du changement

Le premier atelier d'échange s'est tenu le 7 juin 2022. La bonne démarche semble être la suivante : d'abord, une analyse de la "maturité numérique" du prestataire, mais aussi de sa capacité à changer et à conduire le changement. Puis, une mise à jour des besoins en formation, dans tous les domaines : pédagogique, financier, technique, administratif, fonction support. Et enfin, une mise au point sur les besoins d'achat et d'investissement en matériel. Tout cela débouchant sur une synthèse sur la maturité digitale du prestataire et une définition du type de partenaire d'accompagnement à la digitalisation qui lui ira le mieux : très technique, très généraliste, avec quel niveau de transfert de savoirs, etc.

Revoir le financement

Le partage de ces outils et synthèses avec les Régions et les Opco, qui financent une partie de la modernisation de l'offre de formation, leur permettra alors de lancer des appels d'offres d'accompagnement plus qualitatifs, sur des cahiers des charges plus analytiques.

"On ne transforme pas par les outils, mais par les pratiques, ce qui nécessite un accompagnement global, dans une logique de tiers payant, a confirmé Carine Seiler. Mais le financement sur l'heure-stagiaire ne se marie pas bien avec la logique de parcours : il faut progresser là-dessus!"